

ALLEMAGNE

Comme l'indiquent les données suivantes, la RFA est un important importateur de légumes surgelés. Cependant, il est à noter que ces importations proviennent en majorité d'autres pays de la CEE, et que le reste est fourni en grande partie par les pays d'Europe de l'Est. Les exportations de l'Allemagne sont minimales. Les tarifs douaniers qui s'appliquent au Canada sont les mêmes que ceux imposés par la France (voir les pages 10 à 14).

Les données suivantes se rapportent à 1989 et ne s'appliquent qu'à ce qu'on désignait autrefois comme étant l'Allemagne de l'Ouest. Les chiffres sur les importations et les exportations sont exprimés en tonnes, et la part détenue par la CEE et l'Europe de l'Est, en pourcentage :

	<u>IMPORTATIONS</u>	<u>CEE</u>	<u>EUR. EST</u>	<u>EXPORT.</u>
POIS	21 200	50	35	2 800
MAÏS	4 500	30	55	900
HARICOTS	16 500	65	30	2 400
CHOUX DE BRUXELLES	7 800	75	20	50
CHOUX-FLEURS	13 800	80	15	1 900
BROCOLI	11 200	65	10	300

Même si les quantités semblent énormes, il reste à déterminer si les producteurs canadiens peuvent concurrencer les producteurs de la CEE, à qui l'on n'impose pas les mêmes tarifs douaniers, ou les producteurs d'Europe de l'Est, dont les produits ont un prix de revient peu élevé. L'Allemagne s'intéresse de plus en plus aux fruits surgelés (les baies en particulier).